

L'Estafette

Anvinoise



Décembre 2011 N° 19 _____ Le journal d'informations communales



Avec le conseil municipal,
les membres du CCAS
et le personnel
communal,
nous vous invitons le
DIMANCHE
8 JANVIER 2012

dès 11H30 à la salle des fêtes
pour la cérémonie des vœux.



Après
le verre de l'amitié,
nous serons heureux
de vous remettre
un cadeau utile pour
la nouvelle année .

L'Estafette

SOMMAIRE du N° 19 - décembre 2011

- 2 . Sommaire - Informations légales - Numéros utiles.
Calendrier des vacances scolaires
- 3 . Editorial - Départs en retraites
- 4 . Budget 2011
- 5 . Réalisations 2011
- 6 . Réalisations 2011, autour de la salle des fêtes
- 7 . Réalisations 2011, fleurissement et cadre de vie
- 8 . Réalisations 2011, à E.L.S.A.
- 9 . Des services à la population
- 10 . Projets et prévisions
- 11 . Liste des associations :
- 12 . Syndicat d'Initiative
- 13 . Le club de l'amitié, les Etincelles
- 14 . le Comité des fêtes
- 15 . CPIE, CIO, Collectes de déchets,
- 16 . Avec le CCPH , le pays du Ternois, le RAM
- 17 . Manifestations 2012- Calendrier des permanences
- 18 . Listes électorales - Communiqués
- 19 . État civil
- 20 . En photos

Rédaction :

Membres de la commission
du bulletin municipal.

Directeur de publication :

André OLIVIER, Maire.

Maquette : Commission du bulletin.

Impression : Mairie d'Anvin.

Site internet de la commune :

www.anvin-62134.com

Pour contacter le maire :

-tél : 06.18.48.38.40
- maireanvin-a.olivier@orange.fr

Pour appeler la mairie :

03.21.03.56 72 ou 09.62.54.62.38

Vacances scolaires 2012

Du vendredi 24 février au soir
Au lundi 12 mars au matin

Du vendredi 20 avril au soir
Au lundi 7 mai au matin

Du jeudi 5 juillet au soir
Au mardi 4 septembre au matin

Du vendredi 26 octobre au soir
Au jeudi 8 novembre au matin

Du vendredi 21 décembre au soir
Au lundi 7 janvier 2013 au matin

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermeture	14h-17h
Mardi	9h-12h	14h-17h
Mercredi	Fermeture	Fermeture
Jeudi	9h-12h	14h-17h
Vendredi	9h-12h	Fermeture
Samedi	9h-12h	Fermeture



Editorial : Anvin s'agrandit.

Malgré les nouvelles peu réjouissantes entendues chaque jour dans les médias, l'année 2011 restera marquée pour notre commune par l'installation de 4 nouveaux services à la population, sans parler de la reprise de Shopi par Carrefour, de l'agrandissement de l'usine Abzac et du changement de propriétaire au camping. Nous déplorons en même temps la fermeture du café de la Gare. Sur le plan municipal, tout ne s'est pas déroulé aussi vite que nous l'avions espéré (quelques réalisations présentées dans les pages suivantes). De plus, les difficultés financières ralentissent le rythme des investissements et des subventions attendues.

La fin de l'année nous laisse envisager une année 2012 au cours de laquelle des décisions importantes devraient être annoncées concernant des dossiers qui nous occupent depuis plusieurs années et sur lesquels je reviendrai lors de la cérémonie des vœux pour laquelle je vous renouvelle mon invitation : dimanche 8 janvier à 11h30 à la salle des fêtes. Avec le conseil municipal, je souhaite, en particulier, mettre à l'honneur les nouveaux nés de l'année 2011 (liste en page 19).

Nous souhaitons également continuer à vous informer régulièrement, par le lettre mensuelle d'informations, par le site internet de la commune (plus de 11 000 visiteurs) . Par téléphone ou messagerie (maireanvin-a.olivier@orange.fr), le dialogue peut être constant entre vous et nous.

André OLIVIER, Maire d'Anvin.

Si le passage de la vie active à la retraite est un moment particulier dans la vie de chacun ; pour Mme Catherine CARPENTIER et Mr Fernand DELFORGE, l'année 2011 marquera ce changement .

Pour Mme Carpentier, la fin de l'année scolaire a marqué son départ de la classe maternelle d'Anvin. Elle fut honorée, avec d'autres nouvelles retraitées, lors d'une réception en présence de Mr Roux, inspecteur de la circonscription à la salle des fêtes, avant que ses collègues, ses élèves et les municipalités la couvrent de cadeaux lors de la fête de fin d'année.

Pour Mr Delforge, employé municipal, l'heure de la retraite a sonné également. Il fut mis à l'honneur par le conseil et la population. Un équipement informatique a été installé à son domicile. Le Syndicat des Eaux, son principal employeur, avait organisé aussi une cérémonie.

Bonne retraite à tous les deux, entourés des leurs.



BUDGET 2011

Ce budget, voté lors du conseil municipal du 5 avril, présenté lors de la réunion publique du 8 avril avec une participation importante de la population, a été mis en œuvre tout au long de l'année. Tous les projets d'investissement ne sont pas arrivés à leur terme au cours de cet exercice budgétaire. Ils seront repris pour le budget 2012

***les trois taxes** : taux inchangés pour des produits attendus et des allocations compensatrices d'un montant global de 186 646 €. (taxe d'habitation : 17,42 %, taxe foncière (bâti) : 16,03 %, taxe foncière (non bâti) : 39,12 %)

***section de fonctionnement** : en légère baisse par rapport à 2010, équilibré à 507 144 €.

***section d'investissement** : composée de 3 opérations pour un total de 476 735 €:

-bâtiments communaux : pour 109 460 € : travaux dans la cuisine de la salle des fêtes, clôture de l'espace jeux de la salle des fêtes...

-voirie communale : pour 105 000 € : travaux de la rue de Mazinghem et d'assainissement autour de la gare et rue de Fleury

-acquisition de biens : 262 275 € dont bancs, échafaudage, tronçonneuse, tondeuse, monobrosse, équipements de la cuisine de la salle des fêtes, tracteur, épandeur à sel, aménagements des terrains de boulistes, travaux au cimetière, mobilier scolaire et de bureau...

Un drapeau a été acquis pour remplacer l'ancien. Il fut remis officiellement aux anciens combattants lors de la cérémonie du 11 novembre. En présence d'enfants, pour que la mémoire n'oublie pas le passé.



Un emprunt avait été envisagé lors du vote du budget, celui-ci n'a pas été utile en raison de retards importants sur certains projets d'investissements.

La fin d'année a vu l'arrivée –tant attendue– d'un nouveau tracteur Deutz,

acheté chez Willemand à Blangy et d'un épandeur à sel, acheté chez Fernagut à St Michel. Cet équipement permettra d'affronter les épisodes neigeux dans de meilleures conditions. Il favorisera surtout les conditions de travail de notre personnel au quotidien en limitant les déplacements sans charge du seul ancien tracteur de la commune.



Pour le budget 2012, une taxe d'aménagement a été votée, lors du conseil municipal du 20 octobre dernier. Celle-ci, d'un taux voté à 2%, et appelée une seule fois, concerne uniquement les nouvelles constructions à compter de mars prochain

QUELQUES RÉALISATIONS EN 2011

EN VOIRIE



*Un gros chantier sur la rue de Mazinghem. L'entreprise Duffroy intervient pendant plusieurs semaines pour permettre de meilleurs écoulements des eaux.

La fin des travaux est annoncée au printemps 2012 et consistera en un enduit sur l'ensemble de la chaussée. Avant celui-ci, quelques travaux complémentaires pourraient être décidés par le conseil sur le budget 2012.



*D'autres travaux plus légers, mais aussi importants, ont été réalisés par les employés techniques sur les chemins, en particulier celui qui mène à Bergueneuse et qui nécessitait un renforcement à de multiples endroits. Ces travaux ont consisté en l'installation de briques et autres matériaux.



- L'entreprise Véolia a réalisé des travaux importants de curage sur plusieurs rues de la commune; comme l'an dernier, afin d'éviter des engorgements de réseaux et de limiter les risques d'inondation en cas de fortes pluies. Les techniciens ont constaté que certains riverains utilisaient ces réseaux comme des décharges..



*Quant à l'éclairage public, la municipalité en a confié l'entretien, ainsi que la gestion des illuminations à l'entreprise Laniez de Rebreuve. N'hésitez pas à faire connaître tout dysfonctionnement en mairie. Le souhait, avec l'entreprise, est que les réparations soient effectuées au plus vite.



RÉALISATIONS ET ACQUISITIONS 2011 :

SALLE DES FETES

Annoncés, attendus, espérés par beaucoup, les travaux d'amélioration des équipements de la cuisine ont été réalisés par l'entreprise Henri Julien au cours du mois de juillet. Froid négatif, froid positif, fourneaux, four, équipement de lavage : des investissements pour une utilisation facilitée de la cuisine. Des changements de portes, effectués par l'entreprise Massart, permettent une circulation plus facile, sans oublier la pose de faïences par l'entreprise Tellier et la rénovation de l'électricité par l'entreprise G Sébert. Des travaux de peinture, par le personnel communal, ont redonné de la lumière dans ces pièces.



Pour l'entretien du parquet de la salle, l'acquisition d'une monobrosse offre de meilleures conditions de travail à la personne chargée de l'entretien de la salle.

La salle, rénovée, ne voit pas son coût de location se modifier. Les tarifs disponibles en mairie sont variables selon l'utilisateur et l'utilisation. Un forfait de 80 à 180 € est demandé, auquel il convient d'ajouter les besoins particuliers : la cuisine (60€), le lave-vaisselle seul (35€), la location de vaisselle... Une participation aux frais de chauffage est demandée selon la consommation.



A l'extérieur, autour des jeux pour les enfants installés en 2010, une clôture posée par l'entreprise Laurant, permet la protection et la sécurité des enfants utilisant les jeux, sous la surveillance d'adultes sur les bancs installés par les employés techniques.

Des plantations de vivaces, par Mr Breuvart avec l'employée recrutée, agrémentent ce parc.

RÉALISATIONS 2011

FLEURISSEMENT

ET CADRE DE VIE:

Cette année 2011 a été marquée par quelques aménagements et de nouvelles plantations.

Le temps des plantations :

En Mars: deux tilleuls rue de Saint-Pol et deux près des jeux d'escalade au stade.

En Mai : repiquage de plantes annuelles et mise en place de végétaux dans les bacs et jardinières. Une partie de nos plants est maintenant réalisée dans notre serre.



La pergola a trouvé sa place le long de la Ternoise rue de Mazinghem.



Un mât garni de suspensions a été scellé rue de Fruges par le personnel communal, et l'entreprise Martin qui aide également pour l'installation des suspensions.

Tous les travaux d'entretien et de repiquage sont assurés par l'employée en charge du fleurissement,

recrutée en avril par un contrat annualisé de 15 heures par semaine.

Cet automne : plantation de vivaces près des jeux de la place du bicentenaire et sur la plate-bande de l'école maternelle, plantation de bulbes autour du parking de l'église.

Le buis a été retenu pour inscrire le nom de la commune sur le massif rue de Saint-Pol (photo en page 10).

Le temps des récompenses :

Après les passages du jury «Fleurir le Pas de Calais» et du jury départemental, le bouquet de bronze a été attribué à la commune dans sa catégorie.

Pour 2012 :

L'école souhaite réaliser un jardin avec des élèves de différents niveaux. Un partenariat sera mis en place entre la commune et l'école.

La commission fleurissement cadre de vie travaille activement aux projets, toujours dans le but d'améliorer le cadre de vie de notre commune.



RÉALISATIONS 2011 : ELSA



Les aménagements autour des terrains de boulistes se sont poursuivis au cours de cette année :

Mise en place de la terre suivie du semis de pelouse par l'entreprise Godfroy.



Des travaux d'accessibilité aux terrains de boulistes et des jeux d'enfants ont été réalisés par l'entreprise Ladant. L'abri et les bancs sont désormais à la disposition de tous : joueurs de pétanque, spectateurs, parents...

Il reste à installer des gouttières sur l'abri. C'est l'entreprise Martin qui effectuera ces travaux prochainement.

Les cailloux retirés du terrain près de la salle des fêtes ont permis de combler quelques ornières du chemin de contournement du stade.



Plusieurs bancs ont été installés près des jeux des enfants et près de l'agorospace –souvent utilisé–.

Lors du conseil municipal du 21 septembre, les élus ont constaté l'état de vétusté de la salle ELSA (plancher, électricité...). Sur proposition de Mr le Maire, ils ont accepté sa fermeture –(souhaitée provisoire). Deux tables de tennis sont installées dans le préau de l'école pour l'animation par la CCPH du vendredi soir.

L'année 2011 a aussi été marquée par la dissolution du club de foot d'Anvin par la ligue au cours de l'été. Lors du dernier conseil municipal de l'année, nous nous sommes interrogés sur la pertinence de relancer une animation autour du football sur la commune. Après réflexion et échanges, nous vous lançons un appel :



Vous vous intéressez aux pratiques sportives (pas seulement au ballon rond...) sur la commune,

Vous souhaitez échanger sur les réalités, les manques, avec d'autres personnes,

Vous avez des projets...

Faites-vous connaître auprès de l'adjoint aux sports, Patrick Vanneville ou directement en mairie :

Un groupe de réflexion se mettra en place en 2012 avec des élus volontaires.

SERVICES A LA POPULATION

Restaurant scolaire

Un changement : depuis la rentrée de septembre, c'est la société Dupont qui gère la livraison des repas pour les enfants et les adultes fréquentant notre restaurant scolaire.

Une double satisfaction : une fréquentation constante (8351 repas servis sur l'année scolaire 2010/2011). Un tarif inchangé : 2,70 € pour un enfant et 4,30 € pour un adulte.

Un questionnement : certaines familles ne respectent pas les délais quant à la réservation des repas. D'autres tardent dans le règlement, ce qui entraîne un surcroît de travail administratif par des rappels.

Un rappel : un règlement du restaurant scolaire, concernant le comportement, le respect des locaux et du personnel, a été adopté (consultable sur le site internet de la commune, comme les menus). Il a été communiqué à chaque famille qui est invitée à le relire et à le mettre en application. L'offre faite par la commune d'un restaurant scolaire est un avantage pour les familles, il n'est pas un droit.

Garderie périscolaire



Rappels pratiques : Il est indispensable d'inscrire les enfants à l'avance et de les accompagner jusqu'à la garderie, les tarifs sont de 1,5€ / séance et de 5€ / 4 séances, la garderie est ouverte, **chaque journée scolaire**, de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30

Des travaux de peinture sur la façade (rendus possibles par l'échauffage) rendent l'aspect plus agréable, en attendant de nouveaux locaux.

Au R.P.I. Anvin-Erin-Teneur-Tilly

En juin dernier, l'inspecteur d'académie, Mr Yannick Tenne, est venu en visite au R.P.I., en compagnie de son adjoint et de Mr Roux, inspecteur de la circonscription, en particulier, pour y découvrir une classe numérique en rural. Il a noté avec satisfaction les efforts fournis par les collectivités locales pour offrir le maximum de moyens à nos enfants.



Pour les plus grands

L'abribus, offert par le Conseil Général a été installé sur la rue d'Eps, en remplacement de l'ancien. Nous souhaitons que celui-ci ne soit pas dégradé. Il est regrettable de constater certaines dégradations commises, quelques illustrations en dernière page.

Cimetières

Depuis décembre 2010, est affichée sur la grille d'entrée du cimetière, une liste de concessions en état d'abandon, souvent fortement dégradées et devenant dangereuses. Ces tombes font l'objet de la procédure visant à leur reprise au terme de trois années. Des plaques ont été fixées sur les concessions concernées.

A l'entrée du cimetière, une tombe fortement dégradée a fait l'objet d'un arrêté de péril pris par le maire. Cette tombe va être détruite –aux frais de la collectivité– par l'entreprise Hamy. Un respect tout particulier sera apporté par l'entreprise en charge de ces travaux, un ossuaire et un caveau d'attente ayant été installés.

Par ailleurs, la commission municipale chargée de rédiger un règlement des cimetières aura également à réfléchir à la question des horaires d'ouverture. Ceci pourrait permettre de limiter les actes de vandalismes ou de vols constatés par certains sur les tombes. Un dépôt de plainte en gendarmerie reste indispensable pour de tels actes.

Les poubelles situées aux entrées des deux cimetières sont exclusivement réservées aux déchets provenant de l'entretien des tombes.

D'autres travaux ont été réalisés par l'entreprise Ladant aux deux entrées : réfection des pilastres, rénovation du mur... Les employés techniques ont redonné une nouvelle vie aux barrières.





DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Concert en l'Eglise d'Anvin

pour les 30 ans de l'Ensemble Vocal d'Anvin.

Liste actualisée

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	ADRESSE	CONTACT TÉL, MAIL
Alex 'team	Guillaume THELLIER	1139 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	alexis.genelle@wanadoo.fr
Amicale des boulistes	Gilbert LECLERCO	185 rue de Fleury 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.67.41 LECLERCOgil@wanadoo.fr
Amicale des pêcheurs	Claude CARON	564 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.62.53
Amicale des postiers	Martine PODEVIN	La Poste 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.90.00
Anciens combattants et prisonniers de guerre	Claude CARON	564 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.62.53
Associations des chasseurs et des propriétaires	Pierre PELLET	935 rue d'Eps 62134 ANVIN	Tél : 06.11.11.98.61
Club de l'amitié	Gilbert LECLERCO	185 rue de Fleury 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.67.41 LECLERCOgil@wanadoo.fr
Club Pongiste	Cédric LECLERCO	4 rue de l'Église 62134 ERIN	Tél : 03.21.04.72.86
Comité des fêtes	Pascal LECLERCO	Siège en mairie 62134 ANVIN	Tél : 03.21.41.20.46 Comite.anvin@wanadoo.fr
Donneurs de sang	Jean-Claude MILLS	486 rue du marais 62134 ANVIN	Tél : 06.71.42.11.59
Ecole Buissonnière	Caroline FAVREAU	1001 rue de Mazing- hem 62134 ANVIN	Tél : 03.21.47.18.01
Ensemble vocal d'Anvin	Gilles DUPONT	72, creuse de Mazinghem 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.64.56
Les Etincelles Majorettes	Sophie DHALLEINE		Tel : 06.71.93.35.72 sophie.dhalleine@gmail.com
Syndicat d'initiative	Jacques DUCHATEL	584, rue d'Heuchin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.60.16

1961 - 2011 : Le Syndicat d'Initiative a fêté son 50ème anniversaire.

Créé le 11 février 1961 par Gaëtan MARICHEZ, notre association avait choisi le dimanche 27 mars dernier pour fêter le cinquantenaire de son existence. Pour marquer l'évènement, nous avons décidé d'organiser un repas dansant, animé par un orchestre d'origine polonaise : 130 convives ont partagé cet après-



midi festif. En prélude à ces agapes et aux danses la projection d'un diaporama, commenté, retraça, la plupart des moments forts, vécus au cours de ces 50 années : nostalgie par les anciens anvinois et, notamment, pour Georgette, Louisette et Paul qui furent mis à l'honneur. Cette

journée restera, bien entendu, avec un joli gâteau d'anniversaire, dans la mémoire des membres du S.I.

Activités et animations de l'Association :

*Pour les enfants : deux rendez-vous incontournables : le **carnaval** (en février) et **halloween** (en octobre) ; une cinquantaine d'enfants, bien déguisés y participent en quête de friandises offertes par les commerçants



et services locaux. *Pour les sportifs : le **parcours du**

cœur (en mars) est une occasion de s'oxygéner et de pratiquer une activité physique, bonne pour la santé.

La **gymnastique** qui propose des cours les lundis et jeudis de 18 h 30 à 19 h 30 (hors vacances), ouverts à tous. 32 adhérent(e)s sont inscrit(e)s pour la saison 11/12. Les **randonnées pédestres** bi-mensuelles, le

samedi après-midi, mises en place de début mai à fin octobre : nombreux ont été les participants à se retrouver lors de ces sorties : un réel succès. *Pour les ama-



teurs d'art : l'**exposition** (en octobre) continue d'attirer les amateurs d'œuvres et de créations, réalisées par des artistes de la région *Pour les danseurs : Le **thé dansant** (en novembre) connaît également un succès grandissant : c'est le rendez-vous des danseurs en tous genres. Les bénéfices recueillis permettent (avec la subvention communale) de couvrir l'ensemble de nos activités, organisées au cours de l'année.

Outre ces diverses animations, notre association a apporté son concours au bon déroulement de la fête médiévale et de la ducasse, ainsi que son soutien à la course cycliste d'Isbergues.

N'oublions pas l'édition de **cartes postales** que chacun peut se procurer soit chez Rachelle (au point presse) ou à Créa repro (local annexe de carrefour). Ce bulletin est l'occasion, pour le président, de remercier, une fois de plus, l'ensemble des membres du S.I. qui contribuent à la réussite de leurs activités.



Club de l'Amitié d'Anvin et Environs : 30ème anniversaire

Le club fût créé le 13 Février 1982 par Michel Lecigne qui en assura la présidence de 1982 à 1989. Elu 1er magistrat de la commune, ses nouvelles tâches l'éloignèrent un peu du club. Augustin Gallet lui succéda jusqu'en janvier 1997. A cette date, Michel Lecigne reprendra son poste de président qu'il assumera jusqu'au 12 Février 2009, date à laquelle il nous a quitté. Dans la foulée de la création, une section de « Gym » s'ouvrit, elle reçut l'agrément de la Jeunesse et des Sports. Depuis Mars



2009, la présidence du Club de l'Amitié est assurée par Gilbert Leclercq, il est secondé dans ses fonctions de: Mmes Ginette Grevet vice-présidente, Gisèle Lecigne trésorière et Mme Marie-Louise Leclercq pour la section de Gym « Bien-être »



Le but de l'association : Faciliter le regroupement volontaire de personnes qui ont cessé leur activité professionnelle, favoriser des rencontres régulières à la salle des fêtes les mardis des semaines impaires

de 14h00 à 18h00 (activités diverses), voyage, partie de pêche fin mai...

Le samedi 18 Février 2012, le club de l'Amitié fêtera son 30ème Anniversaire au cours de son repas dansant annuel. Ce repas dansant étant ouvert à tous, les renseignements pour la réservation et la tarification sont à prendre auprès du Président au 03.21.04.67.41 ou de la Trésorière au 03.21.04.66.50. Date limite d'inscription : 03 Février 2012.



* * * * *



LES ETINCELLES

Répétitions : mercredi après-midi de 14h30 à 16h30 pour les petites et le vendredi soir de 19h à 22h30 pour les grandes. (préau de l'école ou salle des fêtes)

Effectif actuel : 38 adhérent(e)s de 3 à 25 ans.

Bilan de l'année : En croissance, réussite du 1er festival qui a réuni plus de 600 majorettes à Heuchin, résultats des plus satisfaisants pour toutes les catégories lors de leurs divers concours dans le Nord Pas de Calais et Somme :

Babies (2 à 7ans) : 6 fois 1ère et 1 fois 2ème

Moyennes (10 à 15 ans) : 3 fois 1ère et 3 fois 2ème

Grandes (12 à 25 ans) : 1 fois 1ère, 4 fois 2ème, 3 fois 3ème et 2 fois 5ème.

Rendez-vous : 1er avril 2012, salle du Faulx à Heuchin : 2ème festival des majorettes.

LE COMITÉ DES FÊTES : Rétrospective 2011

Mars : L'après-midi théâtrale, qui a rencontré un vif succès avec la troupe d'Alain Lempens, qui nous a proposé « A m'mote », **spectacle patoisant** interprété avec beaucoup de réalisme et d'émotion. Le public présent a pu revivre des scènes vécues par chacun et chacune dans le passé, et les chansons interprétées par Marie-France Delille ont parfois fait couler une larme dans les yeux de certains pour les souvenirs qu'elles suscitaient. Une sortie au **Salon de l'Agriculture** a connu une bonne participation. **Avril :** Changement, la traditionnelle chasse à l'œuf du Lundi de Pâques a été déplacée au samedi. Les participants ont dû résoudre deux énigmes en ramassant des faux œufs, dispersés et cachés au stade ELSA, avant de recevoir des lots de chocolats. **Mai :** **les mamans** ont été mises à l'honneur, un spectacle de marionnettes a été offert aux familles. Un drap de bain a été remis en cadeau aux mamans présentes ou excusées pour raison valable.

Juin : Mois de l'été et **fête de la musique**. Une 1^{ère} pour le comité qui a remporté un grand succès. Plusieurs vedettes locales, dont un adjoint, ont offert un récital très varié et apprécié du public nombreux.

Juillet : Le comité des fêtes, en association avec d'autres associations a participé à la deuxième **fête médiévale**. Cette année, la météo a été un peu plus clémente et la participation presque identique. **Septembre : La ducasse :** Malgré une météo capricieuse, le week-end de la ducasse s'est déroulé dans une bonne ambiance et a connu une bonne participation. Avec quelques nouveautés : L'après-midi du samedi fût dédiée aux enfants (structures gonflables, ballades à cheval, maquillages, tournoi de football sur terrain synthétique, sculptures de bal-



lons, dons de tickets de manège). Un lâcher de pigeons a été organisé par l'Hirondelle d'Heuchin et a donné droit à une tombola pour les enfants. Le dimanche, les baptêmes en hélicoptère ont remporté un vif succès et les participants n'ont pas été déçus. L'après-midi, des animations (les Jazz'diniers, le groupe country, les étincelles, cirqu'en cavale, les ballades en calèche) et un défilé de vélos fleuris ont ravi le public nombreux malgré l'arrivée de la pluie... Cette ducasse 2011 a été clôturée par une partie de pêche et un barbecue qui s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Septembre c'est également le **grand prix d'Isbergues**. **Octobre :** Les aînés ont pu se réunir autour d'un repas concocté par le restaurateur Pascal Henneguelle de Béthune. L'animateur Pierre Dubois, de l'année dernière, ayant satisfait les danseurs, il a de nouveau animé ce rendez-vous annuel. A leur arrivée, les

participants ont été pris en photo et la photo souvenir leur a été offerte avec leur menu pendant le repas. Elles ont été très appréciées. Lors de leur départ, les aînés ont reçu un set de table avec les photos du repas de l'année dernière. **Décembre :** Lavage de voitures pour le **Téléthon**. Les enfants sont invités à une soirée spectacle avec la venue du **Père Noël** qui leur remettra un cadeau et des friandises. **Le Réveillon** de la St Sylvestre autour d'un repas festif et animé par l'orchestre de Pascal Lejosne est proposé sur réservation.

Toutes ces actions ont pu être réalisées grâce au concours des bénévoles, dont le nombre diminue chaque année, malheureusement. J'en profite pour remercier les membres du comité qui se dévouent et s'investissent pleinement dans les différentes manifestations tout au long de l'année et la municipalité pour la subvention allouée. Votre participation leur montre votre attachement et leur prouve que vous n'êtes pas indifférent à leur investissement et leur dévouement, Je vous donne rendez-vous en 2012 pour fêter les 10 ans du Comité des Fêtes.



**CPIE du VAL
D'AUTHIE :**

«OVNI»

(Objets Volants Nocturnes Identifiables)

Les chauves-souris, rapaces nocturnes (chouettes et hiboux) et papillons nocturnes disparaissent, mais vous pouvez participer activement à leur sauvegarde. Pour cela rien de plus simple, en cas d'observations chez vous ou si vous connaissez un site où des espèces sont présentes, il suffit de contacter le CPIE Val d'Authie et de leur transmettre cette information. Si vous le souhaitez, le CPIE se déplace gratuitement, vous aide à identifier les espèces présentes chez vous (vous pouvez également envoyer vos photos par mail) et vous aide à trouver des solutions dans le cas où la cohabitation deviendrait difficile. Enfin, si vous souhaitez obtenir des conseils pour aider ces animaux, n'hésitez pas non plus à solliciter le CPIE Val d'Authie.

Contact : Loïc SALAUN / Céline FONTAINE

vol-de-nuit@cpie-authie.org Tel : 03.21.04.05.79

CPIE Val d'Authie - 25, Rue Vermaelen - BP23 - 62 390 AUXI LE CHÂTEAU

**CENTRE D'INFORMATION ET
D'ORIENTATION**

6 Rue de Fruges
62130 St-Pol-sur-Ternoise
Tel : 03.21.03.06.88

Un service public de proximité : Le CIO de St-Pol-Sur-Ternoise est un service public GRATUIT de l'Éducation Nationale , il dépend de l'Inspection Académique du Pas-de-Calais. Le CIO est aussi un POINT RELAIS CONSEIL de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). A destination de toute personne ayant une expérience d'au moins 3 ans dans un domaine et qui souhaite obtenir le diplôme correspondant.

Du Lundi au Vendredi
De 9 h à 12 h Et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi matin
De 9 h à 12 h

LES COLLECTES DES DÉCHETS :

***Des déchets ménagers non recyclables : Le vendredi**

La collecte du vendredi férié se fera le samedi suivant

***Des poubelles à couvercle jaune : Le mardi en semaine impaire**

En cas de jours fériés, elle est assurée le jour ouvrable suivant le plus proche.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Se fera uniquement sur appel téléphonique des particuliers au 03 21 04 57 53 (Syndicat Mixte Ternois)

Ne sont pas considérés comme encombrants ;

- Les objets pouvant être introduits dans une voiture
- Les objets ne comportant pas de ferraille, d'électronique et d'électricité (matelas, fauteuil en feutre, moquette, et revêtement de sol synthétique découpé en morceaux, etc...)

Ces déchets seront déposés à la collecte hebdomadaire des ordures ménagères en quantité raisonnable.

Par ailleurs, il vous est possible d'accéder aux déchetteries.

Horaires de la déchetterie de Fontaines :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Avec la Communauté de Communes du Pays d'Heuchin (CCPH)

Site internet : cc-heuchin.com

Quelques flashes sur les activités dont nous bénéficions :

***L'assainissement** : sur des constructions neuves, de la rénovation ou autres travaux, pensez à contacter Arnaud Rousselle à Heuchin (Tel : 03.21.41.20.37).



***La petite enfance** : des propositions de rencontres, de partage et de jeux pour les enfants accompagnés d'adultes...

contacter Christine Macaire au 03.21.47.15.21
ou « ccph-petitenfance@orange.fr »

***Les enfants en âge scolaire** : des accueils en centre de loisirs, pendant les vacances, des activités culturelles ou sportives ... contacter le service jeunesse au 03.21.47.15.21, Cécile Caron « ccph-jeunesse@orange.fr » ou Hugues Ydée « ccph-sport-loisirs@orange.fr »

***La bibliothèque intercommunale** à Eps : renseignements, inscriptions auprès de Marianne Vincent au 03.21.47.15.21 ou « ccph-animation@orange.fr », <http://www.bibliotheque-paysheuchin.fr/index.php>.

***Les Restos du Cœur** : Basés à Heuchin pour l'ensemble du territoire, les restos du cœur sont une aide au cœur de l'hiver : aide alimentaire, mais plus largement accompagnement possible dans vos démarches administratives. Les restos du cœur tiennent leur permanence à Heuchin à la salle des associations. Parking de l'église à Heuchin, distributions alimentaires tous les jeudis matins à partir de 9 h de décembre à mars



***L'Entraide Solidarité en Pays d'Heuchin** : L'association Entraide Solidarité du Pays d'Heuchin peut apporter une aide, un conseil pour accompagner les familles dans un parcours de recherche d'emploi ou de formation. Un espace vestiaire est ouvert les mardis et vendredis de 9 h à 11 h 30 à côté de la mairie d'ANVIN.

Avec le Pays du Ternois :

***Fond Local pour des Initiatives de Pays (FLIP)** : Pour subventionner des associations qui montent des projets à une échelle plus importante qu'une commune et avec un objectif culturel.

***Mission Locale Rurale (pour les moins de 26 ans) et l'ADEFI (plus de 26 ans)**: Des permanences en mairie pour l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi, d'insertion.... Un numéro de téléphone et une adresse à St Pol : 03.21.03.26.10

Animations RAM : pour les assistantes maternelles agréées et les parents - employeurs d'assistantes maternelles agréées uniquement :

- **Le vendredi matin de 9 h 30 à 11 h 45 à la garderie scolaire à Anvin** (possibilité de consulter le planning affiché à la mairie d'Anvin (sur la porte d'entrée) ou sur le site de la communauté de communes du Pernois : www.cc-pernois.com sur la page d'accueil, cliquer sur les services, puis sur RAM, puis planning).

<u>Janvier :</u>	
08 : Cérémonie des vœux	
<u>Février :</u>	
02 : Don du sang	
11 : Soirée du RPI	
18 : Club de l'amitié, repas	
28 : Mardi-gras	
<u>Mars :</u>	
04 : Société de chasse, loto	M
18 : Défilé, Commémoration 50 ans de la fin de la guerre d'Algérie	A
21 : Paroisse, Repas partage	N
25 : Comité des fêtes, théâtre	I
31 : Parcours du cœur	F
<u>Avril :</u>	
07 : Comité des fêtes, chasse à l'œuf	E
13 : Réunion publique	S
14 : Comité des fêtes, soirée bavaroise	T
22 : Elections présidentielles, 1er tour	A
<u>Mai :</u>	
06 : Elections présidentielles, 2ème tour	T
08 : Défilé et dépôt de gerbe	A
20 : Peintres dans la rue salle des fêtes	T
28 : Pêche	I
29 : Don du sang	O
31 : Repas des boulistes	N
<u>Juin :</u>	
02 : Comité des fêtes, fête des mères	S
10 : Elections législatives, 1er tour	
16 : RPI , fête des écoles	
17 : Elections législatives, 2ème tour	
30 : Comité des fêtes, fête de la musique	
<u>Juillet :</u>	
07 : Concours de boules au camping	
13,14 : Fête et défilé	
28 : Concours de boules au Stade	
29 : Don du sang (Préau)	
<u>Août :</u>	
31 : Ducasse d'Anvin	
<u>Septembre :</u>	
1,2,3 : Ducasse d'Anvin	
16 : Passage du G.P.I.	
<u>Octobre :</u>	
13 : Comité des fêtes, repas des aînés	2
19,20,21 : Syndicat d'initiative, exposition de peintures	0
31 : Syndicat d'initiative, Halloween	1
<u>Novembre :</u>	
11 : Défilé et dépôt de gerbe	
18 : Club de l'amitié, concours de cartes	2
<u>Décembre :</u>	
01 : T éléthon	
05 : Don du sang	
09 : Syndicat d'initiative, Thé dansant	
21 : Comité des fêtes, arbre de Noël	
22 : Colis des aînés	
31 : Comité des fêtes, St Sylvestre	



CALENDRIER DES PERMANENCES EN MAIRIE

***Mission Locale :**

Tous les mardis de 14h à 17h
(contact : 03.21.03.26.10)

***ADEFI :**

-le premier mercredi du mois de 9h à 12h
sur rendez-vous au 03.21.03.26.10

-les 1er et 3ème lundis du mois
de 14h à 17h

***Jean Marie OLIVIER ,**

Conseiller général du canton

Le 1er mardi de chaque mois à 16h30
(contact : Mairie de Pernes, 03.21.41.71.08)

***Assistante Sociale de la MDS (Conseil Général) :**

Le 3ème jeudi du mois de 9h à 11h
(contact : 03.21.03.44.22)

***Permanence RAM (Relais Assistantes Maternelles)**

Magali LEPEZ
de 9h30 à 12h les mardis
(contact : 03.21.47.78.65)

RECENSEMENT CITOYEN :

Le parcours citoyen instauré par la loi du 28 octobre 1997 rend obligatoire le recensement de tous les jeunes Français, garçons et filles, dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à la fin du 3ème mois suivant l'anniversaire.

Le Maire remet à tout jeune s'étant présenté une attestation de recensement qui permet l'inscription aux examens, aux concours et à la conduite accompagnée.

LISTES ELECTORALES :

Chaque année a lieu la révision des listes électorales. Rappelons que l'inscription est obligatoire. La période de révision a débuté en septembre et concernera

- * Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans en 2011 ou qui l'atteindront avant le 28 février 2012.
- * Les personnes ayant omis de s'inscrire avant le 31 décembre 2010.
- * Les personnes nouvellement résidentes à ANVIN.

Les inscriptions seront prises jusqu'au 31 décembre 2011, délai de rigueur, aux horaires d'ouverture de la mairie, soit pendant les vacances de fin d'année: chaque matin du lundi au vendredi.

Quelques communiqués

LES BOÎTES AUX LETTRES ACCESSIBLES EN PÉRIODE HIVERNALE

A l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles.

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, la Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.

La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.



GENDARMERIE NATIONALE :

« NE TENTEZ PAS LES VOLEURS »

Evitez de laisser dans vos véhicules vos objets de valeur même non visibles (sacs à main, sacoches, porte-feuilles, GPS, téléphones portables ...)

Fermez vos véhicules à clé

Bloquez votre volant

Prévenez la GENDARMERIE de la présence de tout individu ou véhicule suspect,

Ne touchez à rien si vous avez été victime d'un vol ou d'une dégradation et appelez votre brigade.

FAIRE LE 17

GDF SUEZ

Votre commune est desservie en gaz naturel. Afin de vous aider à mieux comprendre ce paysage énergétique nous nous permettons de vous rappeler les contacts utiles :

- Urgence Sécurité Gaz : 0.800.47.33.33
- Raccordement au gaz naturel : 0.810.224.000
- Gaz de France DolceVita : 09.69.324.324

EDF

Service dépannage 24 h sur 24 : 0810.33.31.62

ETAT CIVIL : Année 2011

Ils ou elles sont né(e)s :

- **GUISLAIN Eléanore** le 24 Décembre 2010
- **MIODINI Océane** le 07 Janvier 2011
- **PAILLART Elise** le 01 Février 2011
- **CATTEAU Noé** le 16 Mars 2011
- **DOZINEL Lindsay** le 05 Avril 2011
- **PAILLART Nathan** le 24 Mai 2011
- **DELMOTTE Théo** le 29 Juin 2011
- **RICHARD Thyméo** le 27 Septembre 2011
- **COLLETTE Thiphaine** le 09 Octobre 2011
- **MENET-ANSSEAU Kendra** le 17 Octobre 2011
- **POCHET Yan** le 25 Octobre 2011
- **MERLIN Rosalie** le 26 Octobre 2011

Ils se sont unis :



MAUCONDUIT Xavier & POMART Carine

le 03 septembre 2011



Ils ou elles nous ont quitté(e)s :

- **MARTIN Fabienne à 43 ans** le 23 Janvier 2011
- **DUPONT Odette veuve VICHERY à 81 ans** le 24 Janvier 2011
- **SANIEZ Patrick à 52 ans** le 17 Mars 2011
- **THELLIER André à 83 ans** le 29 Avril 2011
- **LALOUX Elisabeth veuve DE COUNE à 94 ans** le 17 Juin 2011
- **CHEWENCO Catherine veuve BOUCHARD à 88 ans** le 21 juin 2011
- **NEDONCHEL Paul à 77 ans** le 1er Juillet 2011
- **DEGRUSON Jacqueline veuve CORNETTE à 80 ans** le 16 août 2011
- **RUTKOWSKI Claire à 4 ans** le 26 Octobre 2011
- **COLOMER Carmen veuve DROUVIN à 92 ans** le 09 décembre 2011



L'année 2011 en quelques images

